

# BPJEPS Spécialité - animateur – Mention « Animation Sociale »

Diplôme niveau IV

## Objectifs :

- Etre capable de concevoir et de mettre en œuvre un projet d'animation sociale.
- Savoir s'inscrire dans le projet d'établissement.
- Impulser une dynamique de travail d'équipe.

**Durée :** Entre 10 à 12 mois soit 750 heures minimum de formation théorique et 900 heures de pratique professionnelle.

## Méthode :

- Apports théoriques
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Conseil individualisé
- Mise en situation professionnelle

## Publics :

- Avoir 18 ans minimum
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Apprenti

## Admission :

- Répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation (voir arrêté du 9 novembre 2016)
- Dossier de candidature (à télécharger)
- Epreuve de sélection écrite
- Entretien de motivation

## Financement :

- Région
- Employeur
- Individuel

## Lieux :

CPCV Ile de France  
171 avenue de la Division Leclerc  
95880 ENGHEN LES BAINS

## Date de la prochaine session :

Dernier trimestre 2021

## Informations collectives :

Les dates seront programmées dès le mois de septembre et pourront être consultées sur le site internet.

## Tarifs selon les statuts :

Salariés : 7 595 euros  
Individuels : 6076 euros  
Frais de sélection : 70 euros

## CONTENU DE LA FORMATION

### La formation théorique se déroule sur 4 Unités Capitalisables (UC) :

#### UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement de la structure

#### UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

- Concevoir un projet d'animation, conduire et évaluer un projet d'animation

#### UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale.

- Organiser, gérer et évaluer les activités
- Encadrer un groupe dans le cadre des activités de l'animation sociale
- Accueillir les publics

#### UC4 : Mobiliser les démarches d'Education Populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale.

- Situer son activité d'animation sociale dans un territoire
- Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale
- Conduire les activités d'animation sociale

## VALIDATION

Certification sous la responsabilité de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

### La certification se déroule en deux parties :

- Dossier UC1-UC2 explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation – Soutenance orale.
- Dossier UC3 – UC4 présentant la mise en place du projet d'animation au sein de la structure d'alternance pédagogique, prenant en compte les démarches de l'Education Populaire dans le champ de l'animation sociale – Mise en situation professionnelle et soutenance orale.

L'élaboration des dossiers est faite à partir de l'expérience pratique au sein de la structure d'alternance pédagogique du candidat.

## OUTILS PEDAGOGIQUES

Ressources documentaires et numériques.  
Fiches pédagogiques remises aux participants  
Cours en digital (20 % de la formation)

## INTERVENANTS

Formateurs professionnels pour adultes  
Intervenants extérieurs

### Contact Institut de formation :

171 avenue de la Division Leclerc – 95880 Enghien les Bains

Sandra REMY – directrice Adjointe Institut de Formation

Mail : [s.remy@cpcvidf.fr](mailto:s.remy@cpcvidf.fr) Ou [www.cpcvidf.com](http://www.cpcvidf.com)

Contact référent handicap : Sandra REMY à [s.remy@cpcvidf.fr](mailto:s.remy@cpcvidf.fr)

